

Synthèse

La pauvreté de la population est un phénomène multidimensionnel qui peut se définir de différentes manières. L'approche monétaire est relative : être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. Ainsi, le taux de pauvreté monétaire représente la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian par convention). Cette approche monétaire donne une mesure de la pauvreté au niveau régional et à d'autres niveaux géographiques plus fins comme celui des intercommunalités.

En 2020 en Centre-Val de Loire, 147 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté, soit 12,9 % de la population régionale (1,5 point de moins qu'en France métropolitaine). Le Centre-Val de Loire fait partie des régions métropolitaines où la pauvreté est la moins élevée, se situant au 9^e rang sur 13. L'Indre est le département le plus touché par la pauvreté (taux de 14,6 %). Il s'agit du seul département de la région dont le taux de pauvreté monétaire est supérieur à celui de France métropolitaine. À l'opposé, le taux de pauvreté de l'Eure-et-Loir (11,8 %) figure parmi les 20 plus faibles des départements de France métropolitaine. La pauvreté est plus présente dans les communes urbaines denses (comme Chartres, Orléans, Tours) et les communes urbaines intermédiaires. La part de la population touchée par la pauvreté monétaire est plus basse en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine dans tous les types de territoire, sauf les territoires urbains intermédiaires (15,0 % contre 13,8 %). La pauvreté est plus présente dans les espaces urbains que dans les espaces ruraux. Les ménages sont affectés différemment selon l'âge de leur référent fiscal. Ainsi, la pauvreté est plus présente chez les moins de 30 ans et le taux de pauvreté diminue avec l'âge jusqu'à 85 ans. Le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 85 ans ou plus est plus élevé que ceux où il est âgé de 60 à 74 ans et de 75 à 84 ans (9,5 % contre 8,7 % et 7,2 %). Dans la région, la pauvreté est moins fréquente qu'au niveau national à chaque classe d'âge. Le Centre-Val de Loire fait notamment partie des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus est le plus faible (2^e rang). Comme au niveau national, les familles monoparentales sont davantage touchées par la pauvreté monétaire (28,0 %), tandis que les couples sans enfant le sont le moins (5,0 %). Les prestations sociales pèsent pour plus d'un tiers dans les revenus des ménages pauvres. Cela reflète les mécanismes de redistribution qui permettent de réduire significativement la pauvreté. Sans cette redistribution, un cinquième des ménages de la région seraient considérés comme pauvres.

Parmi les ménages du Centre-Val de Loire en situation de pauvreté monétaire, six profils socio-démographiques peuvent être identifiés. Ils sont représentatifs de la diversité des situations économiques et familiales ou des lieux de vie au regard de critères d'insertion dans l'emploi, d'âge et de statut d'occupation du logement. Ces six profils diffèrent par leur poids démographique et leur répartition sur le territoire régional. Le profil des retraités pauvres est prépondérant en termes de ménages (28,0 %). Vivant majoritairement seuls ou en couple sans enfant, ils représentent une part moindre de la population pauvre (18,4 %). Ils sont présents en plus forte proportion dans les territoires ruraux du sud de la région. Ce profil concerne près d'un ménage pauvre sur deux dans certaines intercommunalités de l'Indre et du Cher. D'autres ménages travaillent, mais ont des charges familiales telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Ils pèsent près d'un cinquième des ménages pauvres, et plus d'un quart de la population des ménages pauvres. Ils sont présents en plus forte proportion dans les intercommunalités des franges franciliennes de la région, notamment autour de la communauté d'agglomération de Chartres et autour d'Orléans Métropole. Même si l'insertion sur le marché du travail ne préserve pas totalement de la pauvreté, en être exclu accroît le risque de pauvreté. Les ménages pauvres non insérés dans l'emploi ou dont les revenus du travail ne permettent pas de vivre au dessus du seuil de pauvreté monétaire sont répartis selon 4 profils. Les jeunes ménages (dont le référent fiscal âgé de moins de 30 ans) en début de vie active sont davantage présents dans les deux métropoles de la région, alors que les ménages plus âgés propriétaires le sont davantage dans les territoires ruraux. Les deux autres profils de ménages pauvres non insérés sur le marché du travail rassemblent des locataires. D'un côté, les locataires du parc privé sont plus souvent des personnes occupant leur logement seules, majoritairement des hommes. Ils sont présents en plus forte proportion dans le département du Cher. De l'autre, les locataires du parc social vivent plus fréquemment au sein de familles monoparentales ou nombreuses. Ce profil de ménage pauvre est caractéristique des territoires les plus denses, comme ceux des intercommunalités des chefs-lieux de département et d'autres villes plus peuplées (Dreux, Gien, Montargis et Pithiviers).

Une approche territorialisée d'indicateurs correspondant à certaines difficultés potentiellement rencontrées par les ménages dans les territoires permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté monétaire et certains facteurs de fragilité. En région Centre-Val de Loire, une proportion peu élevée d'habitants vivent dans une intercommunalité considérée comme très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème appréhendé par ces indicateurs. Néanmoins, près d'un habitant sur deux réside dans une intercommunalité classée comme très fragile ou fragile concernant l'accès aux soins. Ils se situent surtout dans le sud de la région. À une échelle plus locale, certaines intercommunalités cumulent plusieurs types de fragilité. Parmi les territoires urbains, deux communautés d'agglomération (Bourges Plus, Montargoise et Rives du Loing) sont considérées comme très fragiles au regard des situations familiales. Les intercommunalités les plus peuplées de la région sont considérées comme fragiles selon des critères de logement, avec une proportion plus importante de résidences principales en suroccupation et de loyers élevés. Parmi les territoires ruraux, trois communautés de communes du Cher (Vierzon-Sologne-Berry, Cœur-de-France et Les Trois Provinces) présentent des difficultés liées à l'insertion professionnelle et au niveau de formation initiale.